



renseignement a propos de dossier du regroupement familiale

Par **fati14**, le **27/08/2010** à **12:46**

Agreer mes sincers respects.

Je vous prie de bien prendre en consideration ma demande de renseignement a propos du dossier de regroupement familiale que mon mari a déposé il y a 11 mois,a la prefecture de Montreuil 93100;il rempli toute les conditions,mais au mois de juin il lui ont repondu pour dire que le dossier est recevable mais il faut qu'on change de logement afin d'avoir a notre fille de deux ans une chambre toute seule alors qu'on a postulé avec un logements de deux pièces. Sachant que mon mari a deja fourni un nouveau logement mais il n'a reçu aucune reponse de la part du service qui ont promis de repondre au bout de deux mois de l'envoi de leur reponse ce qui veut dire le mois de Aout.Est ce que je peux considerer ça comme un refus implicite ou de quoi s'agit il?

Merci de me repondre promptement.

Agreer mes salutations empressées.

Par **Domil**, le **27/08/2010** à **21:04**

Depuis quand il y a une préfecture à Montreuil ?